

Sujet: [INTERNET] Projet de poulailler à Thiéffrain

De : Louison Le Méhauté <

Date : Mon, 3 Oct 2022 10:27:02 +0200

Pour : pref-ep-marisy-thieffrain@aube.gouv.fr

Bonjour,

Je me permets de vous contacter afin de vous faire part de mon opposition ferme au projet de poulailler sur la commune de Thiéffrain.

Aspects climatique & énergétique : Les poussins viendront de Belgique en camions pour être engraisés à Thiéffrain, puis repartiront en Belgique pour y être abattus, transformés et vendus partout en Europe. Le coût énergétique et l'impact carbone seront donc désastreux.

Eau : Le projet de poulailler consommera chaque année, l'équivalent de la moitié de la consommation des habitants la commune de Thiéffrain. Dans une zone fortement soumise à la sécheresse, cette sur-consommation pour un tel projet n'est pas acceptable.

Aspect environnemental : Le poulailler serait implanté au coeur d'une zone humide classée et protégée et à quelques encablures de zones naturelles protégées (ZNIEFF, Natura2000...). Il fait donc peser des risques environnementaux réels sur l'environnement immédiat, notamment en terme de pollution des eaux.

Dimensionnement et bien être animal : Avec 90 000 poulets sur 4 000m², ce projet atteint les limites maximum en Europe de ce qu'on peut autoriser (par dérogation) pour des élevages de volailles. La densité des poulets sera la pire qui puisse être permise : 22 poulets/m². De telles conditions d'élevage ne permettront évidemment pas le respect du bien être animal et contribueront à accroître les risques sanitaires (épizootie du type "grippe aviaire")

Ce projet est à l'opposé de ce vers quoi nous devons tendre dans ce contexte de crise climatique.

Bien cordialement,

Louison Sourdillat